

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUIN 2021
(en attente de validation lors du prochain Conseil Municipal)

Présents : Jean-Christophe FARJON - Agnès MERLE - Ghislaine DUVIGNAU - Hervé MICHEL - Hélène CHARBONNIER - Amélie CHARRETIER - Odile COQUILLART - Suzanne DUBOEUF - David LAVAL - Huguette NALIN - Frédéric RAMBOUR - Corinne ROCHAND - Murielle ROMAGNY - Jean-Claude VALLET

Absent : Yves GIBERT

Secrétaire de séance : Odile COQUILLART

Deux spectateurs

Validation du compte rendu du conseil municipal de mai 2021

Le compte rendu rédigé à l'issue de la séance du 19 mai 2021 a été envoyé, par mail, à chacun des membres du Conseil Municipal pour lecture. Aucune remarque n'est formulée. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Présentation du devis de maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagement de la voirie communale du programme 2021

Un devis a été demandé à Laurent RICHARD, maître d'œuvre en voirie, ses honoraires sont de 2705 € pour préparer le dossier et suivre le chantier.

Après avoir débattu, le Conseil Municipal approuve ce devis par 13 Voix POUR et 1 ABSTENTION.

Présentation des devis des architectes pour le Clos de la Croix de Mission

Les architectes Cornu-Néel de St Symphorien sur Coise et Vindry de st Galmier ont présenté un devis similaire, d'un montant respectif de 3600 € TTC et 4200 € TTC. L'estimation comprenant la création de plans, divers relevés, l'élaboration du permis de construire, ...

Après avoir débattu, le Conseil Municipal retient l'architecte Cornu-Néel par 12 Voix POUR, 1 ABSTENTION et 1 Voix CONTRE.

Approbation du rapport sur le prix et la qualité du service (RPQS) du SIEMLY (Syndicat mixte des Eaux des Monts du Lyonnais et de la basse vallée du Gier)

Ce syndicat des eaux regroupe 75 communes (46 du Rhone et 29 de la Loire) et dessert 79 345 habitants avec 35 649 abonnements. Le service de distribution d'eau potable est géré en affermage par SUEZ. Le tarif de l'eau potable est fixé par un abonnement et une part proportionnelle variant en fonction du volume d'eau consommée. Une redevance de l'agence de l'eau se rajoute. Pour une base de 120m³, le prix du m³ d'eau potable en 2020 était de 3,38 € TTC avec une TVA à 5,5%.

Après avoir débattu, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le RPQS 2020 du SIEMLY.

Pour le futur lotissement, présentation de l'étude de l'Agence d'urbanisme EPURES

Le personnel de l'agence d'urbanisme a analysé le bâti existant, les courbes de niveau du terrain. Ils donnent des idées et proposent des orientations en prévision de rédiger le cahier des charges. Une troisième rencontre en mairie aura lieu prochainement avant fin juin.

Présentation de l'étude sur la mobilité

Les modes doux de déplacement, étudiés par le Bureau d'Etudes REALITES, sont représentés sur un plan du village. L'étude, financée par la Communauté de Communes, prévoit une zone partagée entre véhicules, piétons et cyclistes qui sera limitée à 20 Km/h au centre du village, une voie piétonne le long de la route d'Haute Rivoire, ... Un chiffrage sera présenté en mairie prochainement.

Questions diverses.

Pour l'extinction de l'éclairage public, le panneau d'information est présenté.

La commission communication se réunira pour la rédaction de l'Echo le jeudi 24 juin.

A la station d'épuration, un éco-pâturage sera testé avec des moutons. La coupe des roseaux par SUEZ n'a

pas donné satisfaction. Elle sera à nouveau assurée par les employés municipaux et vraisemblablement mutualisée avec Maringes.

Jean-Christophe Farjon fait un compte rendu du conseil communautaire du 25 mai.

A la CCMDL, une charte de territoire est en cours de rédaction, elle porte sur 5 enjeux.

Hervé Michel fait le compte rendu de la commission ordures ménagères de la communauté de communes à laquelle il a assisté.

Prochain Conseil Municipal : Mercredi 21 juillet 2021 à 20H30

Odile COQUILLART, secrétaire de séance.

Jean-Christophe FARJON, Maire.

